

Lutter contre les vents contraires

NICOLAS ZORN, *Le 1 % le plus riche. L'exception québécoise*,
Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2017,
202 pages

Simon Langlois

Volume 12, Number 3, Summer 2018

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/88382ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (print)

1929-5561 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Langlois, S. (2018). Review of [Lutter contre les vents contraires /
NICOLAS ZORN, *Le 1 % le plus riche. L'exception québécoise*, Montréal, Les
Presses de l'Université de Montréal, 2017, 202 pages]. *Les Cahiers de lecture de
L'Action nationale*, 12(3), 7–8.

LUTTER CONTRE LES VENTS CONTRAIRES

Simon Langlois

Professeur de sociologie, Université Laval

NICOLAS ZORN

**LE 1 % LE PLUS RICHE.
L'EXCEPTION QUÉBÉCOISE**
Montréal, Les Presses de l'Université
de Montréal, 2017, 202 pages

Voici un livre important non seulement pour l'étude de la société québécoise, mais aussi pour l'analyse des inégalités à l'échelle internationale, un sujet de préoccupation dans les pays développés. L'auteur explicite bien en effet la genèse de l'augmentation des inégalités et l'avènement d'une nouvelle aristocratie de l'argent – ce que certains nomment avec justesse la « nouvelle ploutocratie » – plus connue sous le vocable du « 1 % le plus riche », qui inspire le titre de l'ouvrage. Nicolas Zorn montre qu'il est possible d'intervenir par un ensemble de mesures fiscales et institutionnelles afin de limiter l'augmentation de ces inégalités et, surtout, pour limiter la concentration excessive de la richesse aux mains des *happy fews* en haut de l'échelle sociale. L'exemple québécois (et dans une certaine mesure, l'exemple canadien) est une sorte d'expérience naturelle qui donne à voir que des solutions sont possibles afin de modérer (mais sans l'éliminer) la concentration des revenus et des ressources économiques vers le haut. Diverses références à d'autres pays (Japon, pays européens, USA) ajoutent du poids à l'analyse proposée qui permet de comprendre le phénomène à l'étude, mais aussi d'entrevoir des politiques afin d'en limiter la croissance, ce qui confère à cet ouvrage une portée universelle et non seulement une grande pertinence pour la sociographie québécoise.

L'ouvrage documente et mesure la croissance des revenus au sein du percentile supérieur à partir des données québécoises disponibles. Celles-ci sont clairement présentées et l'on voit nettement quelle a été la hausse des revenus au sein de ce percentile et la part qu'ils représentent au sein de la société québécoise. Cette part s'est accrue dans les quinze dernières années, mais à un niveau moins élevé qu'aux États-Unis qui représentent sans doute un cas extrême dans les sociétés développées. Rappelons quelques chiffres : la part du 1 % s'est accrue en 40 ans à 10,4 % au Québec, alors qu'elle a été de 20 % aux USA, de 13 % en Allemagne, de 12-13 % en Ontario et en Alberta, mais de 9 % en France et de 6 % aux Pays-Bas. La croissance est notable, mais inégale selon les pays. L'ouvrage explique bien les raisons de cette augmentation, mais aussi les raisons des différences nationales.

Rappelons les causes des augmentations rapportées. La financiarisation des économies développées a créé des opportunités nouvelles qui ont alimenté la croissance des revenus des hauts salariés, comme on l'a vu avant la crise qui a éclaté en 2008. Mais c'est surtout la capacité accrue de certains groupes de dirigeants d'entreprises, de cadres supérieurs et d'autres personnes favorisées de contourner les règles (dites) normales du marché qui a contribué à leur donner une sorte de rente. Nicolas Zorn, Thomas Piketty et d'autres ont bien montré que les revenus du capital, plus encore que les revenus du travail salarié, ont joué un rôle déterminant dans ces hausses concentrées entre peu de mains.

Le modèle québécois a fait – et fait encore – ses preuves, mais il fait face à des limites et des nuages se pointent à l'horizon.

L'auteur parle d'un « schéma d'extraction et de création de rentes » (p. 119), ajoutant « qu'au lieu de créer de la richesse, [le 1 %] accaparerait celle créée par d'autres ». Les hauts dirigeants des entreprises ont la capacité de fixer eux-mêmes leurs rémunérations en se comparant les uns aux autres sous prétexte d'attirer ou de retenir les meilleures compétences. D'autres groupes, comme les médecins québécois, ont réussi à négocier des hausses fort élevées de revenus tout en contrôlant l'accès à leurs professions. Le livre de Zorn explicite bien plusieurs autres facteurs à l'origine des hausses constatées, notamment le rôle de la mondialisation, les avancées de la technologie ou encore l'influence de la scolarisation. Mais son analyse va plus loin, car il réussit à expliquer pourquoi ces dernières ont été divergentes dans les pays comparables en examinant leurs institutions (normes gouvernementales, syndicalisme, etc.) et, surtout, la fiscalité.

Zorn reprend – et documente de manière précise – l'une des conclusions de Thomas Piketty dans son ouvrage le plus connu, *Le capital*. « Plus le taux marginal maximal d'imposition est élevé, moins il favorise la concentration des revenus vers le sommet » (p. 57). Il rapporte aussi les conclusions de différents analystes (Stiglitz, Lévy, Atkinson, etc.) qui ont bien documenté les raisons de cette concentration. Zorn montre comment le modèle institutionnel québécois a permis d'expliquer le phénomène relativement modéré de concentration des revenus vers le sommet.



Néanmoins, nous pouvons retenir que les institutions du marché du travail et le syndicalisme pourraient avoir tempéré la hausse des revenus du premier centile québécois, comme le prédit la littérature, alors que l'évolution récente de la gouvernance d'entreprise, la financiarisation de l'économie, l'impôt et les normes sociales pourraient l'avoir favorisé (p. 125).

Ces deux ensembles de facteurs sont bien documentés, non seulement dans ce livre, mais aussi dans d'autres analyses qui se sont multipliées ces dernières années. Si la situation québécoise paraît somme toute plus favorable sur le plan des inégalités, elle devra compter avec les facteurs qui vont contribuer à accentuer les différences de revenus dans les années à venir ainsi qu'à l'accroissement de la part dévolue au sommet de la hiérarchie. L'auteur en est conscient et il entrevoit clairement l'avènement de nuages sur le modèle québécois et ses limites dans un environnement mondialisé, d'un côté, mais aussi, ajouterons-nous, à la suite des mutations microsociologiques et macrosociologiques à l'œuvre dans notre société.

On ne pourra pas empêcher deux diplômés d'université – ou encore moins deux diplômés d'une faculté de médecine – de former un ménage à hauts revenus qui va se distancier des autres ménages. De même, les travailleurs non formés et non diplômés ne pourront plus, contrairement à leurs semblables des années 1950-1970, compter sur un marché du travail plus fermé et protégé par les syndicats pour leur assurer une part plus grande du fruit de leur travail, étant soumis notamment à la concurrence de faibles salaires dans les pays émergents.

Il existe au Québec un large consensus sur le maintien d'un régime fiscal redistributif et progressif et une certaine conscience sociale au sein de l'élite financière et du monde des affaires québécois, comme l'a montré la série de reportages faits par Bernard Derome sur les ondes de Radio-Canada auprès des riches nantis de

voir Le 1 % le plus riche

à la page 8



Le 1 % le plus riche

suite de la page 7

notre société. Mais cette adhésion au modèle québécois a des limites à ne pas dépasser et les citoyens doivent continuer à se référer à des normes d'équité et de justice sociale, afin d'en assurer la pérennité, comme le donnent à penser nos propres recherches récentes sur le sentiment de justice. La progressivité de l'impôt a des limites à respecter pour continuer à emporter l'assentiment d'une majorité. Par ailleurs, la mutation morphologique à l'œuvre dans la société québécoise est porteuse d'inégalités croissantes difficiles à contrer dans un régime démocratique. Il se peut qu'on évolue vers une société qui sera à la fois en mesure de procurer le nécessaire aux démunis, de redistribuer les revenus jusqu'à un certain point, d'assurer une meilleure égalité des chances devant les biens publics (éducation, santé, services) tout en observant un sommet de la hiérarchie sociale qui s'éloigne jusqu'à un certain point du reste de la société.

C'est ce cas de figure qui émerge dans les sociétés sociales démocrates comme la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne ou le Québec. L'important sera de maintenir un équilibre entre ces divers éléments essentiels à la cohésion sociale, afin d'éviter l'accentuation

des fractures sociales comme celles qui sont à l'œuvre aux États-Unis sous le gouvernement de Donald Trump. Le modèle québécois a fait – et fait encore – ses preuves, mais il fait face à des limites et des nuages se pointent à l'horizon.

L'ouvrage de Nicolas Zorn est éclairant sur les défis à venir. Je retiens qu'il est surtout porteur d'un message réaliste, mais aussi empreint d'un certain optimisme, pour le Québec. La critique souvent entendue «du démantèlement de l'État» est excessive, surtout si on compare notre situation à celle qui prévaut chez nos voisins du sud où cette expression est justifiée. Par exemple, le gouvernement Trump vient, au moment d'écrire ces lignes, de modifier radicalement le système des «food stamps», pénalisant des millions de personnes pauvres. Nous n'en sommes pas là au Québec. Le livre de Zorn envoie le message que l'adhésion à un modèle de société plus juste donne des fruits et va dans le sens d'une plus grande justice sociale et d'une cohésion sociale. Il est important de le rappeler à ceux et celles qui paient des taxes et des impôts pour qu'ils n'aient pas l'impression que cela a peu d'effet, contrairement à ce que donne à penser une frange de la gauche radicale qui noircit la situation à dessein électoral. ❖



CATHERINE CHARRON AUX MARGES DE L'EMPLOI. PARCOURS DE TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES QUÉBÉCOISES, 1950-2000

Montréal, Les Éditions du Remue-ménage, 2018,
262 pages

La main-d'œuvre féminine au Canada était formée en 1891 à 41 % de travailleuses domestiques; en 1981, elles ne sont plus que 3 %. Cette chute radicale selon les statistiques officielles, explique peut-être pourquoi le service domestique rémunéré chez des particuliers «disparaît du radar des historiens et historiennes du travail vers le milieu du XX^e siècle». Or, explique Catherine Charron, cette forme de travail perdure et ses pratiques «se diversifient et s'infiltrèrent dans de nouveaux espaces sociaux» (p. 64).

Au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, la figure de la «servante» résidante en maison privée est devenue rarissime et elle a été remplacée par diverses aides familiales effectuant à domicile notamment de la garde d'enfants, des soins aux personnes âgées ou des travaux ménagers. C'est à ces travailleuses domestiques non résidentes qu'est consacré ce livre. L'ouvrage *Aux marges de l'emploi*, se base sur des récits de vie d'une trentaine de femmes de la région de Québec nées entre 1914 et 1958 qui permettent de saisir les transformations du travail domestique rémunéré entre les années 1950 et 2000.

Ce livre étant tiré de la thèse de doctorat en histoire de l'auteure, le premier chapitre est consacré à la méthodologie de l'enquête ainsi qu'aux questionnements théoriques de l'auteure. On y trouve un bilan historiographique ainsi qu'une intéressante recension des approches théoriques féministes sur le travail domestique, champ de recherches particulièrement fécond depuis les années 1980.

Le deuxième chapitre trace un portrait socio-historique du travail des femmes et de l'évolution du travail domestique depuis l'après-guerre dans le contexte de la transition vers une économie de services et de la généralisation du travail des mères. Alors qu'au sein des familles, ce sont surtout les mères, et à un moindre degré les pères, qui continuent d'exercer gratuitement de multiples fonctions domestiques, les pratiques de ce travail, lorsqu'il est rémunéré, se diversifient. Émergent des emplois d'auxiliaires ou d'aides familiales dans le secteur communautaire, dans les réseaux de la santé et des services sociaux, dans des entreprises privées de services ou d'économie sociale. Ce travail peut être fait au noir, s'inscrire dans l'économie informelle ou encore dans l'économie formelle. Cette recherche cible le travail rémunéré réalisé dans un lieu privé et fait d'activités associées à celles qui sont autrement réalisées gratuitement par des femmes dans les familles telles l'entretien ménager et le soin des personnes. Dans cette étude, se profile «la prégnance des logiques non marchandes et/ou non économiques dans les transformations du service domestique au cours des dernières décennies au Québec» (p. 23).

Pour cerner ces mutations, Catherine Charron a donné la parole à celles qui ont exercé ce travail. Au chapitre trois, à partir de récits de vie,

elle en explore les ancrages familiaux et les assignations sociales: on est domestique de mère en fille, on en fait son premier travail pour aider une sœur qui vient d'accoucher, une tante ou une voisine qui en a besoin et c'est souvent la mère qui dirige sa fille vers ce travail. Les femmes interviewées ont presque toutes été gardiennes ou aides familiales pour des membres de leur famille (p. 113). Ce travail effectué dans leur jeunesse est vu, la plupart du temps, comme un devoir par les femmes de l'enquête nées avant la guerre. Pour celles qui sont nées après 1940, la notion d'entraide est présente, mais certaines le voient plutôt comme une exploitation par la famille. Pour d'autres, un lien s'est forgé entre le travail domestique et le travail communautaire: ainsi, des prestataires de l'aide sociale ont été inscrites à des programmes d'employabilité en milieu communautaire, certaines ont fait du bénévolat auprès d'organismes qui les avaient aidées en période difficile et, de là, elles ont pu obtenir des contrats de travail domestique.

Au 4^e chapitre l'auteure examine l'exclusion et le refoulement vers le travail domestique qui marque le parcours de ces femmes qui n'ont pas réussi à s'insérer durablement en emploi bien qu'elles aient, pour un grand nombre, occupé à un moment ou à un autre un emploi autre que domestique. La moitié des femmes de l'échantillon ont eu recours à l'aide sociale et, pour toutes, cette expérience a été humiliante: «J'aime mieux faire du ménage que de me retrouver sur l'aide sociale» dit l'une d'elles (p. 131). Le 5^e chapitre intitulé «Entre service et servitude» explore ce qui, dans les faits, distingue le service à domicile de la condition de «servante». À propos de la professionnalisation de laquelle découlerait une amélioration des conditions de travail et du statut social des travailleuses, elle souligne que ces efforts ont «laissé intact le rapport de sujétion personnelle sur lequel a toujours reposé le système du service domestique» qu'il s'agisse de la servante d'il y a cent ans ou de la travailleuse domestique de l'an 2000 (p. 163).

Comme le corpus de cette étude est limitée géographiquement à la région de Québec, Charron précise d'emblée, qu'aucune des femmes interrogées n'est issue de l'immigration. Malgré cela, en vertu de l'assignation collective des femmes au travail domestique, les analyses et les constats de cet ouvrage peuvent contribuer à l'étude de la situation des femmes issues de l'immigration qui composent, dans d'autres régions ainsi qu'à Montréal, une partie significative des travailleuses domestiques et des travailleuses au bas de l'échelle.

Enfin, cet ouvrage est une invitation à repenser les frontières entre l'économie marchande et l'économie domestique ainsi que les concepts de sphère privée et de sphère publique.

Marie Lavigne
Historienne